

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 33

Nachruf: Todes-Anzeige
Autor: Tschumi, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
• • • Samstage

Abonnement:

Für die Schweiz:
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50

Vereins-Mitglieder
erhalten das Blatt
gratis.

Inserate:

7 Cts. per 10 Millimeterzeile
oder deren Raum. — Bei
Wiederholungen
entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder
bezahlen 3 1/2 Cts.
netto per Milli-
meterzeile
oder deren
Raum.



Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

10. Jahrgang | 10^{me} Année

Organe et Propriété de la

Société Suisse des Hôteliers

Paraissant
• • • le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—

Pour l'Etranger:

3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50

Les Sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-
ligne ou son espace.
Rabais en cas de ré-
pétition de la même
annonce.
Les Sociétaires
payent 3 1/2 Cts.
net par milli-
mètre-ligne
ou son
espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.



Todes-Anzeige.

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern
machen wir hiemit die Trauer-Anzeige,
dass unser Mitglied

Herr H. Haefeli, Vater

vom Hotel Schwanen in Luzern

am 16. August an einer Herzlähmung
gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis
geben, bitten wir, dem Heimgegangenen
ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:

Der Präsident:
J. Tschumi.

Opinions de la Presse

sur l'exposition de la

Société Suisse des Hôteliers

à l'Exposition cantonale à Vevey.

Journal des Etrangers, à Lausanne: „L'industrie hôtelière forme le douzième groupe dans la première division (industrie) de l'Exposition cantonale vaudoise, ouverte à Vevey le 28 juin dernier.

Elle est luxueusement installée dans l'un des pavillons d'angle, au sud, du côté du Château Couvreur, dans une situation délicieuse, en face du magnifique panorama qu'offrent les montagnes de la Savoie, se mirant dans les eaux bleues du Léman.

Au moyen de graphiques ingénieusement disposés, de superbes photographies, de tableaux, d'un relief qui est un chef-d'œuvre en son genre, elle fait toucher du doigt, pour ainsi dire, son importance et l'activité de ceux qui président à ses destinées.

Cette importance est considérable. Les chiffres suivants, que nous empruntons à une très intéressante publication du Bureau central de la Société suisse des hôteliers: Le développement de la Société suisse des hôteliers et de son Bureau central, à Bâle, depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1900, et le mouvement des Etrangers et l'industrie hôtelière de la Suisse en 1899, édité à l'occasion des expositions industrielles de Vevey et de Bâle, en donnent une idée.

Mais auparavant disons quelques mots de la Société suisse des hôteliers qui est entrée, avec le XX^e siècle, dans la 20^e année de son existence et dont le Bureau central officiel existe, à Bâle, depuis 10 années.

Le 11 février 1882, dans la grande salle du Casino de Berne, 65 hôteliers décidaient la création d'une Société suisse des hôteliers, groupant ceux-ci soit en vue de l'organisation d'une exposition hôtelière à l'Exposition nationale suisse de 1883, soit en vue de la sauvegarde et de la défense des intérêts communs.

A la fin de 1882, la Société comptait 169 membres; en 1895, elle en avait 323 avec un total de 31,646 lits; elle groupe actuellement

810 membres, représentant 65,100 lits. M. Ami Chessex, l'éminent hôtelier de Montreux, en a été nommé, en 1897, membre honoraire.

La fortune sociale qui, en 1895, était de 25,708 fr. est maintenant de 80,918, malgré de très grands sacrifices fait pour le développement du tourisme et le perfectionnement de l'industrie hôtelière.

M. Th. Wirth, à Interlaken, en a été le premier président; M. Ami Chessex, de Montreux, l'a présidée de 1886 à 1889, et elle a, à sa tête, depuis 1897, M. Tschumi, l'habile directeur de Beau-Rivage, à Ouchy; la Société, en effet, a actuellement son siège dans le Canton de Vaud (Lausanne-Ouchy).

La Société a participé en 1883 à l'Exposition nationale suisse, à Zurich, par une installation d'hôtel complète, par des tableaux statistiques, qui lui valurent la plus haute distinction: un diplôme pour l'originalité, la richesse et la beauté de son exposition et pour ses efforts en vue de développer en Suisse l'industrie hôtelière.

En 1889, elle exposa à Paris une brochure-reclame, la *Suisse illustrée*, destinée à faire connaître toujours mieux la Suisse et ses ressources hôtelières.

En 1896, à Genève, elle a érigé un pavillon-hôtel, auquel était joint un restaurant-modèle et des tableaux statistiques, qui lui valurent la médaille d'or, la plus haute distinction.

En 1900, elle a fait distribuer à Paris un guide des hôtels.

Le 8 mars 1890, l'assemblée générale de la Société, réunie à Bâle, décida la création d'un Bureau central officiel.

Le 17 octobre 1892, à Olten, on jeta les bases d'une Ecole professionnelle d'hôteliers, qui fut ouverte pour la première fois, à Ouchy, durant l'hiver 1893/94 et qui a su mériter la considération générale et dont les résultats font le plus grand honneur, soit à la Société elle-même, soit à la direction de l'Ecole.

Elle publie un organe indépendant, la *Revue suisse des hôtels*.

Elle fait partie, dès 1900, de l'Union des sociétés suisses de développement.

Pendant la période de 1896—1900, ses recettes (finances d'entrée, cotisations, etc.) ont atteint 127,459 fr. 91 et ses dépenses 72,253 fr. 18. (Bureau central et journal 36,501 fr.; secrétariat 12,490 fr. 18; expositions 7842 fr.; subventions 5000 fr.; école professionnelle d'Ouchy 5693 fr., etc., etc.)

Le Bureau central officiel s'occupe de la sauvegarde du mouvement des étrangers en Suisse; de la publicité systématique et rationnelle; des réponses à faire aux attaques injustifiées; de l'organisation de la réclame; de l'examen des plaintes de sociétaires relatives à la concurrence déloyale; de l'établissement de tableaux statistiques; de la création d'une bibliothèque, etc.

Le Bureau a actuellement à sa tête un homme très intelligent et fort actif, M. Otto Amsler. Il a publié, en 1892, l'*Almanach des hôtels de la Suisse*, et, en 1896 (à 150,000 exemplaires), en 1898 (à 60,000 exemplaires) et en 1901 (à 60,000 exemplaires également), en trois langues, un guide des voyages intitulé les *Hôtels de la Suisse*.

Le Bureau central fonctionne aussi comme office de renseignements pour toutes les questions concernant l'industrie hôtelière.

La Société suisse des hôteliers compte sept groupes ou sections: celle du Léman avec 140 membres, de l'Oberland bernois avec 190, du Lac des Quatre-Cantons avec 110, de Zurich avec 122, des Grisons avec 152, du Valais avec 46, du Tessin avec 50.

C'est à son dévoué secrétaire, M. Otto Amsler, Bâle, que l'on doit des relevés statistiques sur le mouvement de tourisme et l'industrie hôtelière suisse.

Son travail est réellement remarquable. Ceux qui savent combien il est difficile d'obtenir

des renseignements, et surtout des chiffres, en comprennent aisément la valeur.

Avec un peu de volonté et d'esprit de solidarité, combien ces statistiques seraient faciles à établir! et combien elle pourraient être rigoureusement exactes! En réalité, que se passe-t-il? On jette le questionnaire au panier, ou on se promet d'y répondre... plus tard, ou encore on se demande, de quoi se mêle l'expéditeur. Lui dire le nombre des employés, le montant de l'assurance contre l'incendie ou la date de fondation de votre hôtel: mais c'est l'inquisition, c'est pénétrer dans vos affaires les plus intimes!!

Il faut revenir à la charge, persuader que peu importe le nombre de lits d'un hôtel, mais ce qui est intéressant à connaître, c'est de savoir combien il y en a au total dans telle contrée, dans tel canton, dans tout le pays.

En avril 1900, M. Otto Amsler a adressé un questionnaire à 780 hôtels représentant environ 82,000 lits de matras. Au bout d'un mois 200 formulaires étaient rentrés, provenant de 115 hôtels ouverts toute l'année et 85 hôtels de saison, avec un total de 17,800 lits de matras. 29 questionnaires ont été éliminés comme inutilisables. Il est ainsi resté 171 maisons avec 15,180 lits.

En 1899, il y avait en Suisse 1896 hôtels dont 951 de saison et 945 ouverts toute l'année. On en comptait 1693 en 1894 et 1002 en 1880.

Combien y a-t-il de lits par hôtel?

M. Amsler va nous répondre: Il y a, nous dit-il, 490 hôtels jusqu'à 20 lits, 808 de 21 à 50 lits, 396 de 51 à 100 lits, 151 de 101 à 200 lits, 28 de 201 à 300 lits, 23 de 301 lits et au-dessus, etc.

Dans quels Cantons suisses trouve-t-on le plus d'hôtels?

Dans celui de Berne d'abord — ne dit-on pas que le rêve de tout Bernois est de devenir hôtelier? — on y en compte 292, dont 82 ouverts toute l'année.

Le Canton des Grisons, qui occupait le premier rang en 1894, avec 248 hôtels a passé au second, en 1899, avec 264 hôtels, dont 104 ouverts toute l'année.

Le Canton de Vaud occupe, depuis 1880, le 3^e rang: il comptait 109 hôtels en 1880, 170 en 1894 et, en 1899, 211 dont 121 ouverts toute l'année. Remarquons en passant qu'au point de vue des hôtels ouverts toute l'année, le Canton de Vaud occupe le premier rang. (Grisons le second avec 104, Saint-Gall le troisième avec 85 et Berne le quatrième avec 82.)

Nous avons ensuite Valais avec 154 hôtels, Schwytz avec 128, Saint-Gall avec 119, Lucerne avec 115, etc.

Les 1896 hôtels suisses sont étagés à toutes les altitudes, de 200 à 2400 m.

Savez-vous à quelle altitude on en compte le plus?

C'est entre 400 et 500 m., où il s'en trouve 420.

De 500 à 600 m., il n'y en a plus que 222; de 300 à 400 m., 170; de 700 à 800 m., 133; de 800 à 900 m., 126; de 600 à 700 m., 115, etc.

A partir de 2100 m., on ne trouve plus d'hôtels ouverts toute l'année. Il s'en trouve encore 2 de 2000 à 2100 m.

Supposons qu'un beau soir d'été, par toutes les voies de communication aboutissant en Suisse, notre pays soit envahi par une armée de 105,000 voyageurs (exactement 104,876): chacun d'eux trouverait à sa disposition, un bon lit de maître et il y aurait encore 12,279 lits de réserve; 18,540 trouveraient bon souper et bon lit dans le Canton de Berne; 16,091 dans le Canton des Grisons; 12,417 dans celui de Vaud; 8694 dans celui du Valais; 7833 dans celui de Lucerne; 6236 dans celui de Schwytz, etc.

Il y avait 88,634 lits en 1894 et 58,137 en 1880.

Si l'on compare le nombre des lits disponibles avec la population, on trouve que sur

1000 habitants, il y a 32 lits pour l'ensemble de la Suisse; il y a dans le Canton des Grisons 154 lits, Unterwald 148, Uri 120, Schwytz 114, Valais 78, Vaud 45, Zoug 38, etc., par mille habitants.

La proportion de 32 lits pour mille habitants sur l'ensemble de la Suisse était en 1894 de 30 %, en 1880 de 21 %.

Les familles des hôteliers disposent de 5618 lits, et leur personnel de 31,681.

Le personnel employé au service des hôtels suisses forme à peu près l'effectif d'un corps d'armée: 27,700 personnes; la majorité (15,425 ou le 57 %) sont des femmes, le sexe fort reste en minorité avec 15,425.

Il y a une moyenne de 26 employés par 100 lits de matras.

De ces employés, 24,001 ou le 87 %, sont Suisses; 3699 ou le 13 %, sont étrangers.

La solde de cette armée d'employés a exigé, en 1899, une somme de 19,254,700 francs — disons 20 millions — 10,8 millions ont été payés aux hommes et 8,4 millions aux femmes, y compris la nourriture et le logement.

Chaque employé homme a reçu en moyenne 1846 fr. (1042 fr. dans les établissements ouverts toute l'année et 703 francs dans les établissements de saison) et chaque employé femme 551 fr., soit la moitié moins (784 fr. dans les maisons ouverts toute l'année, 326 fr. dans les hôtels de saison).

La somme consacrée au salaire des employés hommes est en moyenne de 103 fr. par lit (162 fr. dans les établissements à l'année et 64 fr. dans les établissements de saison); pour les femmes, le salaire est de 80 fr. par lit (toute l'année 137 fr. et par saison 42 fr.).

Ceux qui, de gaieté de cœur, cherchent à nuire aux stations d'étrangers — ce qui arrive parfois encore — qui se complaisent à répandre sur elles les bruits les plus faux ou à amplifier les faits à leur détriment; qui jalourent une situation qu'elles ont su créer et mettre à profit; qui parlent avec dédain de „l'industrie des étrangers“ — dites donc „l'industrie hôtelière“ — qui s'écrient dédaigneusement „qui chassera les vendeurs du Temple?“, qui s'étonnent ou blâment les divertissements qu'elles organisent — très souvent à l'insu de ce qui se fait dans d'autres pays — ceux-là, disons-nous, oublient que „l'industrie hôtelière“ procure le pain quotidien à 30,000 personnes; que sur elle est engagé un capital énorme de plus de 550 millions de francs, et que, par an, un lit de maître coûte 6600 fr. à la montagne et 4300 fr. à la plaine... sans parler des impôts, des patentes, des redevances de toute nature, du roulement d'affaires, des industries accessoires que favorise l'industrie hôtelière; de l'agriculture, dont elle utilise les produits; des innombrables artisans à qui, indirectement, elle fournit les moyens d'existence! Quelle autre branche de notre économie nationale est plus importante, plus digne d'intérêt, de respect et de sollicitude?

Feuille d'Avis de Montreux: Le groupe XII de l'Exposition cantonale vaudoise, à Vevey, est plus spécialement affecté au Syndicat des Intérêts de Montreux, et à la Société des Hôteliers de Montreux et Environs.

Ces deux expositions marchent de pair; l'une complète l'autre.

Néanmoins, pour aujourd'hui, tenons-nous en à la partie touchant plus spécialement l'hôtellerie et étudions les remarquables tableaux statistiques et graphiques qui, on peut le dire, ornent un des côtés du pavillon.

D'une part, le mouvement des étrangers et l'industrie hôtelière en Suisse; d'autre part, le mouvement des étrangers et l'industrie hôtelière à Montreux et à Vevey; ou, si vous le préférez, le développement de la Société suisse des hôteliers et le développement de la Société des hôteliers de Montreux et Environs.

C'est au secrétaire de la première de ces sociétés, M. Otto Amsler, chef du Bureau central